

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du groupe de travail « Mobilité » - Mardi 17 septembre 2013

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman - Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice du PCDR

Organe consultatif

9 personnes présentes – 3 excusés

Ordre du jour :

- Réflexions sur certaines fiches-projets
-

Réflexions sur certaines fiches-projets

Aménager une place à Gastuche – Lot 3

Cette fiche-projet est destinée à la future place située dans la ZACC (zone d'aménagement communal concertée) de Gastuche.

L'objectif sera de la rendre sécurisée et conviviale. La liaison entre la future place, celle existante et les abords de la chaussée de Wavre devront être sécurisés.

Sécuriser la traversée du village de Gastuche – Lot 3

Une étude de mobilité a été réalisée précédemment où le contournement nord de Wavre et la ZACC de Gastuche étaient déjà intégrés. Aujourd'hui, il a été demandé au bureau d'étude de prendre contact avec la Région wallonne pour compléter cette étude.

Pour information, les budgets d'étude ont été libérés pour le contournement nord de Wavre.

Avant de travailler sur ces deux premières fiches, le groupe de travail attend de voir l'évolution de ces différents projets urbanistiques et de mobilité (ZACC, contournement nord de Wavre, étude de mobilité complète...).

Sécuriser la traversée du village d'Archennes – Lot 3

Actuellement, les travaux en cours consistent à la réfection des voiries (rues des Moulins et de Florival) et des trottoirs. Des zones de parking seront aménagées en dur sur la rue des Moulins afin de diminuer le stationnement intempestif sur les trottoirs et en vue de sécuriser les usagers faibles.

L'intégration d'une piste cyclable sur ces voiries n'a pas été prévue. Lors de l'élaboration du PCDR, il avait été proposé de concrétiser la piste cyclable via la ruelle des Foins et la rue des Monts (comme proposé dans le SSC) ou via la rue des Moulins.

Lors de la réunion, les membres du GT ont été invités à réfléchir sur le partage entre utilisateurs des voiries. En effet, pendant des années, la politique a été de séparer la voirie à l'attention soit des automobilistes, des cyclistes ou des piétons. N'est-il pas mieux que l'automobiliste s'attende à avoir des cyclistes sur la voirie et soit ainsi plus prudent quant à sa conduite ?

Une fois les travaux terminés (fin 2013), il sera intéressant de revenir sur cette fiche afin de réfléchir sur l'installation d'aménagements complémentaires si cela est nécessaire (panneaux de signalisation -zones 30, sens uniques...).

Elaborer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées (Lot 1)

L'objectif de cette fiche-projet est de mettre en place un réseau constitué d'un ensemble d'itinéraires courts et faciles d'accès permettant de liaisonner les villages et les pôles entre eux. L'ensemble de ces itinéraires formera un réseau fonctionnel pour des déplacements quotidiens (≠ d'un réseau de promenade) et sera principalement réservé aux déplacements des usagers non motorisés (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite).

Deux propositions, qui pourraient voir le jour rapidement, ont été proposées :

- Définir des liaisons qui peuvent être réfectionnées avec peu d'aménagements (coût minimum). Ces liaisons restent à définir.
- A l'entrée des chemins utilisables, installer des panneaux en bois signalant le nom du chemin. Cela permettrait d'indiquer aux citoyens qu'il y a un accès public (= Commune de Chaumont-Gistoux). A Grez-Doiceau, le groupe sentiers a déjà installé des panneaux pour certains sentiers.

Trois réflexions ont été soulevées :

- Définir pourquoi ces chantiers sont en mauvais états.
- Réfléchir à l'utilisation de l'éclairage pour certaines liaisons.
- Maintenir les sentiers qui ne sont pas prioritaires (= de promenades) car c'est du patrimoine communal.
- Penser à la promotion du travail effectué vers le public cible.

Le groupe de travail sera invité (Caroline va lancer un doodle pour la 2^{ème} quinzaine d'octobre) à réaliser une étude préalable reprenant :

- La mise à jour du cadastre des chemins et sentiers.
- Déterminer les itinéraires à emprunter.
- Préciser quels types d'utilisateurs pourront emprunter les liaisons.
- Détailler les lieux qui justifient l'installation de range-vélos sécurisés.

- Détailler et planifier dans le temps les aménagements à réaliser pour chacune des liaisons. Objectif de la réunion : Mettre en avant 4 liaisons.

Pour y arriver le groupe de travail se basera sur les documents cités dans la fiche-projet.

Mettre sur pied un contrat des chemins et sentiers (Lot 1)

Cette fiche-projet consiste à mettre sur pied un « contrat de chemins et sentiers ». Ce document soutiendrait une démarche visant à mettre autour d'une même table tous les utilisateurs et gestionnaires des chemins et sentiers afin de définir un programme d'actions de restauration, d'entretien et de promotion de la petite voirie publique.

La mise sur pied du « contrat des chemins et sentiers » de Grez-Doiceau comprendrait les étapes suivantes :

- Réalisation d'un inventaire des chemins et sentiers.
- Mise en place d'une commission de gestion.
- Elaboration d'un programme d'actions.

Cette fiche-projet sera également abordée lors de la réunion de fin octobre. En effet, ces deux fiches-projets du lot 1 sont étroitement liées.

Aménager des pôles intermodaux aux abords des gares et arrêts de bus principaux (Lot 2)

La Province a réalisé un appel à projet où la Commune a remis un projet pour l'aménagement de parking vélos aux abords des 4 gares situées sur la Commune de Grez-Doiceau. Dans ce projet, le type de parking n'a pas été défini (peuvent être différents en fonction des endroits).

Au moment du choix du type de parking vélo, ce serait intéressant de faire appel au GRACQ.

Le groupe de travail demande que l'on rajoute les deux arrêts de bus TEC situés à Bossut et Gottechain ainsi que l'arrêt de bus situé au carrefour de la rue des Monts et de la chaussée de Wavre.

Deux réflexions ont été soulevées :

- A-t'on déjà demandé à des habitants près des abords de gares et des arrêts de bus s'ils seraient d'accord de garder des vélos chez eux ?
- Peut-on intégrer le système VAP (Voiture À Partager) dans cette fiche-projet.

Deux propositions ont été réalisées :

- Prévoir à Doiceau un parking vélo à l'arrêt de bus situé au carrefour entre la rue de l'Eglise Saint-Pierre et l'avenue Comte G. d'Ursel.
- Ne pourrait-on pas imaginer un parking de délestage pour les véhicules près du RP de la N25 (chaussée de la Libération).

Aménager la place Ernest Dubois (Lot 2)

La Commune va faire appel à un bureau d'étude pour réaliser un plan mobilité/circulation sur Grez-centre. La place Ernest Dubois fera partie de cette réflexion.

Lors de la réalisation du cahier des charges, la fiche-projet y sera intégrée
Il sera demandé au bureau d'étude de travailler avec le groupe de travail « Mobilité ».

Différentes réflexions ont été soulevées :

- Avoir une réflexion importante sur le trafic de transit dans les rues avoisinantes (zones 30, sens uniques limités, zones résidentielles...)
- Prévoir des parkings de délestage
- Inviter les employés à se parquer à l'académie de musique ou à l'ancien écomarché (celui-ci sera peut-être racheté par la Commune. Cela permettrait d'avoir un parking important près de Grez-centre
- Prévoir devant la maison communale un espace piéton entre autres pour les événements tels que les mariages (supprimer la voirie qui sépare la Commune de la place).

Aménager la place de Pécrot (Lot 2)

Lorsque le groupe de travail abordera cette fiche-projet, il sera opportun de prendre contact avec le comité des fêtes de Pécrot et la balle-pelote. Il faudra également tenir compte de la fiche-projet relative à l'aménagement d'une maison de village à Pécrot.

Pour information, la Commune rencontrera d'ici peu les habitants de la rue Constant Wauters car les habitants en ont marre de la vitesse excessive des automobilistes. Ce sera l'occasion de parler de l'aménagement de la place.